



www.asso-apal.fr

CONTACT ÉLEVAGE

Journal n°92 • Juillet 2023

LANCEMENT DU SURGELÉ « LES ÉLEVÉS DU GRAND EST »

PAGES 6 & 7



LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

PAGES 8 ET 9



PÂTUR'AJUSTE

PAGES 10 ET 11



DÉMARCHE BAS CARBONE

PAGES 12 ET 13



De l'utopie à la réalité

Éleveur en Moselle à Domnom les Dieuze, je suis engagé à l'APAL' depuis 1995 comme membre du conseil d'administration, et occupe la place de vice-président depuis 1999.

En 2011, avec Stéphane Peultier, alors nouveau Président, et les membres du bureau de l'APAL', nous avons décidé de nous mettre en relation directe avec les supermarchés pour valoriser la production des adhérents.

Nous avons contacté les dirigeants de l'enseigne E.Leclerc pour négocier, au nom des éleveurs de l'APAL'. Les abattages

se faisaient à la Sté Kermené, située en Bretagne et appartenant à E.Leclerc.

Vu les nouveaux enjeux sociétaux concernant le bien-être animal et l'empreinte carbone, nous avons été amenés à travailler avec un industriel plus proche et c'est Elivia qui a répondu favorablement. Grâce aux commerçants qui maillent notre territoire nous avons pu et nous pouvons toujours assurer un approvisionnement régulier.

À l'époque c'était utopique pour les représentants politiques du monde agricole de pouvoir dis-

cuter avec les GMS. Pour autant cela est indispensable puisque 90 % de la viande est vendue en GMS.

Le chemin n'a pas été simple entre 2011 et 2023, mais une réelle relation s'est construite pour aller ensemble vers une meilleure valorisation du travail des éleveurs.

Le lancement du steak haché LEGE qui a eu lieu le 12 mai dernier, dans une exploitation avec autant de responsables de magasins E.Leclerc fut un événement unique.

Notre marque a de l'avenir !

ÉDITO

François RECHENMAN
Vice-président de l'APAL'



RÉTROSPECTIVE SUR LA FOIRE AUX BŒUFS

Les grands prix d'excellence ont été remis par Barbara Thirion (conseillère départementale 54 et déléguée à l'agriculture), Dominique Colin (président du GDS 54), Maurice Barbezant (Maire de Laneuveville-devant-Bayon) et Jérôme Klein (Président de la communauté de communes du Saintois).

Lors de cette édition, la race Blanc Bleu Belge a été mise en avant pour la première fois. Le prix de l'académie de la viande a été remis à la boucherie Jacquot de S^t Nicolas de Port.



Treize apprentis bouchers du Cepal de Laxou ont travaillé une viande label rouge, avec la participation financière d'Interbev Grand Est.



Les 3 premiers :

- Etienne Senot de la boucherie du vélodrome de Vandœuvre-les-Nancy
- Enzo Pothion de la boucherie Conreux d'Essey-les-Nancy
- Léna Perrin Manginois de la boucherie Georges à S^t Max

Grand Prix d'excellence Nancys ville de

Naisseur - engraisseur

GAEC ROBINET Hervé	Montfaucon d'Argonne (55)
SCHAFF José	Gerbéviller (54)

Grand Prix d'excellence

Catégorie :

Vache	EARL de la Maie Gye (54)
Génisse	GAEC du S ^t Bernard Villemoron (52)
Mâle castré	GAEC ROBINET Hervé Montfaucon d'Argonne (55)
Charolais LR	GAEC du Grand Canton Chaumont-la-ville (52)
Charolais	GAEC reconnu des 2 sites Chef-Haut (88)
Blason Prestige	GAEC du Bois S ^t Paul Laneuveville-en-Saulnois (57)
Limousin	GAEC de l'Agneau Lorrain Foulcrey (57)
Blanc Bleu Belge	GAEC du Sapin Bleu Hattigny (57)
Croisée	GAEC du Grand Canton Chaumont-la-ville (52)
Parthenais	EARL Gérard Aroffe 88

ACTUALITÉS

FERME DE STAN' COMMUNIQUER SUR NOS MARQUES AUX CONSOMMATEURS

Nous avons participé à la ferme de Stan' qui s'est tenue du 16 au 18 juin, cours Leopold à Nancy, pour promouvoir nos marques « Les éleveurs du Grand Est » et « Le goût de la proximité ».

Jeu de chamboule-tout, distribution de ballons, dégustation de viande et distribution d'autocollants ont animé notre stand tenu par éleveurs et techniciens !

Bien plus qu'une pub pour nos produits, ce fut l'occasion d'**expliquer aux visiteurs nos valeurs** et les atouts de l'élevage pour l'environnement et l'économie de la région.

Prochaines foires où nous serons présents :

Stan élevage à Lunéville > 9 et 10 septembre
Foire de Sedan > 9 et 10 septembre
Foire de Montigny-le-Roi > 24 septembre
Foire de Poussay > 21 et 22 octobre
Agrimax à Metz > 26-27-28 octobre

RÉUNIONS FLASH : S'APPROPRIER LES NOUVEAUX PROJETS



Courant avril, nous avons organisé 8 réunions sur le territoire, autour d'un café croissant, en présence des techniciens de secteurs, pour évoquer les projets en cours.

L'idée était de permettre aux éleveurs de pouvoir se projeter sur les actions que nous menons : la démarche bas carbone, la photovoltaïque et les filières.

Au total une soixantaine d'éleveurs ont profité de cette action et une partie d'entre eux vont s'engager dans un ou plusieurs projets.

_ Céline Chaudron



ENVAHIS PAR LES MOUCHES ?

MOUXINE TWENTY ONE (BOITE DE 1 KG SOIT 4 SACHETS DE 250 G)

Mouxine twenty one insecticide est une poudre mouillable insecticide adjuvant à base d'azaméthiphos pour la lutte des mouches adultes (*Musca domestica*, *Fannia canicularis*) dans les bâtiments d'élevage **actif contre les ténébrions**. Ce produit s'utilise en badigeonnage mais également en pulvérisation.

250 G = 100 M² (MOUCHES)

500 G = 100 M² (TÉNÉBRIONS) - PRIX : 74 € HT

FLYMASTER KIT COMPLET

- set complet avec 440 m de ruban
- le ruban utilisé est roulé sur l'enrouleur fourni
- montage facile / rouleau interchangeable

RUBAN -> RÉF : LNI012 - PRIX : 40 € HT

FIL -> RÉF : LNI022 - PRIX : 40 € HT

RUBAN DE RECHANGE

Bobine de ruban de 440 m de rechange pour attrape-mouches d'étables FlyMaster (Existe en fil : réf LNI021)

RÉF : LNI002 - PRIX : 20 € HT

Contactez votre technico-commercial de l'APAL
ou directement au 03 83 29 91 91



VENTE DE REPRODUCTEURS ALLAITANTS MÂLES ET FEMELLES

**VENTE DE GRÉ À GRÉ
À PARTIR DE 11H**

**OUVERT À TOUS - UNE COMMISSION
PASSERA DANS CHAQUE EXPLOITATION
POUR VALIDER L'INSCRIPTION DES
ANIMAUX.**

**SUR LE SITE DU MARCHÉ DE LANEUVEVILLE-DEVANT-BAYON
INSCRIPTIONS AVANT LE 15 AOÛT**

ACTUALITÉS

NOUVEAU SITE INTERNET

Plus moderne et plus intuitif, notre nouveau site internet est en ligne depuis fin-juin. Vous pouvez retrouver toutes nos actualités, nos services, les documents en lien avec nos services avec l'adresse inchangée www.asso-apal.fr.

L'espace adhérent a lui aussi été amélioré. Désormais chaque adhérent peut retrouver tous les documents concernant son exploitation :

- conventions
- contrats
- cahier d'épandage
- factures en cours
- dates des visites des techniciens...



IPAGE



Un nouveau dispositif de subventions se nommant IPAGE et signifiant Investissement pour la Performance des exploitations agricoles du Grand Est est actuellement ouvert au titre de la programmation 2023-2027.

C'est un appel à projet unique pour l'ensemble du Grand Est qui ne diffère plus en fonction des anciennes régions. Il est intégralement géré par la région Grand Est. Les dépôts des dossiers seront entièrement dématérialisés sur le site Europac sur lequel chaque exploitant devra créer son compte.

L'APAL peut vous accompagner dans la réalisation de vos dossiers IPAGE-ÉLEVAGE.

Quelques modalités

- Financement par la région à hauteur de 40% et FEADER 60%
- Montant plancher : 30.000 euros.
- Montant plafond : 300.000 euros pour toutes les formes juridiques.
- Aide de base 20%
- Majorations possibles (JA/AB ou en conversion ou MAEC transition des pratiques/Transition des filières d'élevage/Zone de montage)

Dépôt des dossiers du 30 mai au 15 septembre 2023. Le site ne sera pas ouvert en dehors de ces dates !

Comme précédemment il ne devra y avoir aucun devis signé ni travaux commencés avant l'accusé de réception de la région.

Si vous pensez pouvoir bénéficier de ces aides ou souhaitez avoir de plus amples renseignements n'hésitez pas à contacter Sandie GAUER 06 83 46 88 54 ou Nathalie Richier 06 74 40 93 33.

_ Sandie Gauer



batt

économie agricole

accompagne depuis 50 ans les entreprises dans les métiers de l'expertise-comptable, de l'audit et du conseil

Les 27 associés, épaulés par 350 collaborateurs disposent d'une expertise particulière dans le secteur agricole.

GRAND-EST

Nancy | Neufchâteau | Dombasle | Verdun
Vittel | Custines | Jarny | Epinal
Longwy | Metz | Bruyères

PARIS | GRENOBLE | LUXEMBOURG

**RETROUVEZ-NOUS
A LA FOIRE DE VERDUN**

du 14 au 18 septembre 2023

www.batt.eu



Membre de l'association internationale INTEGRA



PRODUIRE DES ANIMAUX BLEU BLANC CŒUR

Un nouveau débouché nous est proposé en filière Bleu Blanc Cœur. Au-delà de l'aspect débouché c'est une filière vertueuse.

Qu'est-ce que Bleu Blanc Cœur ?

Aujourd'hui, plus de 7000 agriculteurs et des millions de familles ont fait le choix de produire, récolter, distribuer et consommer des aliments Bleu-Blanc-Cœur. **Pourquoi ? Parce qu'ils savent que privilégier une agriculture respectueuse des animaux et de la terre, cela donne naturellement des aliments bons pour nous tous.**

Bleu-Blanc-Cœur s'attache depuis désormais 20 ans à améliorer la **qualité nutritionnelle et environnementale** de notre alimentation.



C'est parce que nous **changeons les modes de production agricole** que nous accompagnons **un mouvement de consommation plus vertueux.**

Les engagements Blanc Bleu Cœur :

- Réintroduction en France de **cultures d'intérêts nutritionnels** (herbes, légumineuses, oléagineux...) permettant l'allongement des rotations, la captation du carbone par les sols, l'amélioration de la vie dans le sol, la réduction des intrants chimiques...

- Depuis 20 ans, nous **interdisons l'emploi d'huile de palme** pour nourrir les animaux d'élevage, nous **limitons et supprimons progressivement** le tourteau de soja d'importation dans les rations des animaux au **profit des légumineuses cultivées** sur le territoire (féverole, pois, lupin...).

- En apportant de la diversité et de l'équilibre dans l'auge des animaux, avec des végétaux et graines d'intérêts nutritionnels, nous **améliorons la santé de l'animal** (...)

- **Des animaux en meilleure santé émettent aussi moins de gaz à effet de serre** tout en fournissant de meilleurs produits à l'homme.

- Les produits Bleu-Blanc-Cœur **garantissent des apports nutritionnels mesurés** et répondant à des objectifs de santé publique (...)

Source : <https://bleu-blanc-coeur.org>



Pour cette filière nous recherchons le type d'animaux suivant :

Race : charolaises (38-38-38)

Type : Génisse de 20 à 48 mois / Vaches de 24 à 60 mois

Engraissement : 2 et 3

Poids : 320-430 kg

Durée d'engraissement : maximum 100 jours

Alimentation : herbe sous toutes ses formes, ration à faire valider par Bleu Blanc Cœur

Pour toutes questions et si vous êtes intéressés, contactez Mathieu Schneider au 06.76.98.67.16

A la recherche d'un(e) salarié(e), d'un(e) apprenti(e) ?

#OSE-
l'agriculture

CDI, CDD

Contrat saisonnier

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation



RDV sur le site de l'ANEFA

www.lagriculture-recrute.org



Après les produits hachés à 12% de MG, puis 5% de MG et les merguez, c'est au tour du steak haché surgelé d'offrir au consommateur une viande de qualité, locale, garantissant une meilleure rémunération aux éleveurs et permettant la préservation des prairies.

Pour cet évènement, nous avons organisé, en partenariat avec Elivia, une journée d'échanges, au Gaec d'Olzais à Chenevières (54). Les représentants d'Elivia, Yann Denou, directeur commercial, Tony Vallais, responsable commercial, Pascal François, directeur du site de Mirecourt et Antoine Jacquet, responsable commercial du site de Mirecourt ont présenté l'offre complète. Adhérents de

l'APAL', directeurs, et bouchers de 37 supermarchés E.Leclerc ont répondu à l'invitation.

Le concept et les valeurs de la marque ont été expliqués par le président de l'APAL'. Le développement de cette filière, se fera par ce biais ainsi que par le lien et la relation durable créés entre distributeurs et producteurs.

Les présidents scapest et scapalsace, Serge Febvre et Fabrice Beck ainsi qu'Olivier Amann, responsable viande scapalsace ont encouragé les magasins E.Leclerc à commander les produits hachés « Les éleveurs du Grand Est » et aussi les morceaux arrières, pour maintenir l'équilibre carcasse.

Un grand merci à la famille Georges pour son accueil.



Merci aux éleveurs qui ont accepté de prêter leur image pour la marque.



Des stops rayons ont été distribués dans tous les magasins pour interpeller les consommateurs.

**DES PASSIONNÉS
D'ÉLEVAGE,
EXPERTS EN NUTRITION
AU SERVICE D'UNE
AGRICULTURE
PERFORMANTE
ET
RESPONSABLE**

Santé

Suivi de Troupeau

Observer

Observer

Alimentation Animale

Semences Fourragères

Comprendre

contact@alfador.com
www.alfador.com

Tel : 03 82 33 46 10

@alfador

Analyser

Audit d'élevage

Conseil en Nutrition

11, rue de la princesse Mathilde
Lieu-Dit Brouchetière - 54150 BRIEY

GAMME « LES ÉLEVEURS DU GRAND EST »



• QUELQUES CHIFFRES

Depuis mi-mars, nous sommes passés de 10 animaux vendus par semaine à près de 40 par semaine. Cela représente presque 400 animaux en 3 mois. Les abattages sont répartis sur 4 jours de la semaine :

- Lundi > 10 %
- Mardi > 10%
- Mercredi > 70 %
- Vendredi > 10%

Les volumes augmentent de semaine en semaine donc n'hésitez pas à vous rapprocher de votre commerçant ou de l'APAL' si vous avez des animaux correspondant au cahier des charges.

_ Mathieu SCHNEIDER

• CAHIER DES CHARGES

- Animaux nés et élevés en Grand Est
- Race : charolaise pure (38-38-38)
- Âge : 26 mois à moins de 10 ans
- Poids : entre 350 et 470 kg de carcasse
- Conformation : R= minimum
- État d'engraissement : 2 et 3
- Animaux à l'herbe au moins 6 mois de l'année, sauf éventuellement l'année de finition.
- Abattage : Elivia Mirecourt

**Vous avez des animaux qui conviennent ?
Précisez-le à votre commerçant !**

Pour augmenter la notoriété de notre marque auprès du consommateur et des bouchers, différents supports ont été développés. Une plaque et un tablier ont été remis à chaque magasin E.Leclerc engagé dans cette démarche.



DUER* :

PLUS QU'UNE OBLIGATION, UNE VOLONTÉ DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

*D.U.E.R. : Document Unique d'Évaluation des Risques

Après avoir lu plusieurs fois dans la presse que l'absence de DUER pouvait entraîner des pénalités sur les aides PAC, Christophe Rouyer a décidé de mettre à jour ce document sur son exploitation.

Lorsque Doriane Claude est venue faire la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage, le sujet a aussi été évoqué et Christophe Rouyer a saisi l'opportunité de réaliser son DUER en prenant RDV avec Doriane la semaine suivante.

Il avait rédigé la version initiale lui-même sur la base d'un modèle trouvé sur internet, mais l'exercice s'est révélé très fastidieux.

« C'est une opportunité de pouvoir être aidé, il y a tellement de documents administratifs à remplir sur une exploitation ! » Ayant connu plusieurs drames dans son entourage dans des situations de travail en ferme et étant rigoureux sur son exploitation, Christophe Rouyer est sensible aux questions de sécurité. « Quand on casse un protège cardan, on le remplace aussitôt. On se tient à jour au fur et à mesure pour ne pas être dépassé ».

« On est également très prudent sur la route, par exemple on évite de sortir avec les engins aux heures de sorties scolaires et de ramassage des bus. »

Doriane est technicienne spécialisée dans l'accompagnement à la réalisation du DUER, elle prend le temps de faire le tour de ferme avec l'éleveur en listant tout le matériel présent et en repérant les endroits à risque, par exemple : les espaces pouvant donner lieu à des chutes de hauteur, le stockage du foin avec absence d'extincteur à proximité, l'aménagement des bâtiments pour la manipulation des animaux, l'absence de clôture autour de la fosse à lisier. Sont aussi listés les aménagements, les formations et les outils permettant de limiter les risques.

Recenser les moyens mis en place pour limiter les risques.



Est-ce que les extincteurs sont présents, bien positionnés et vérifiés ?



Vérification de la sécurité des passages d'Homme.



Une sonde pour contrôler la température du foin.

Le dialogue avec l'éleveur est primordial pour connaître les particularités de chaque ferme.



Dialoguer avec l'éleveur et faire le tour de ferme est essentiel.



Au bureau, Doriane pose une série de questions sur les différentes situations et pratiques de travail.



La mise en forme du document se fait au bureau.

Par exemple :

« Vos tracteurs sont-ils équipés de coupe batterie ? Faites-vous faire une vérification annuelle de vos installations agricoles ? »

Portez-vous les EPI lorsque vous faites des travaux d'entretien des haies ? » Elle évalue également la fréquence et la quantité par jour de port de charge (sacs, seaux...).

Enfin, un document complet est remis à l'éleveur avec un plan d'actions qui liste les situations à risques les plus élevées. Le DUER est à disposition de toutes personnes intervenant sur l'exploitation et il est signé par les salariés.

Toute cette sensibilisation aux risques permet à l'éleveur de planifier les modifications sur son exploitation pour la rendre plus sécurisée.

_ Céline Chaudron

GÉOFOLIA : AVEC L'APPLICATION MOBILE ONLY GAGNEZ DU TEMPS AU QUOTIDIEN !

Nous avons le souci d'accompagner nos adhérents dans différents services réglementaires. Le service géofolia proposé par les techniciennes de l'APAL permet d'être suivi pour enregistrer ses pratiques d'épandage et son plan de fumure.

Pour les adhérents souhaitant gagner du temps et être plus autonome, nous proposons une application sur mobile qui permet :

- de saisir de façon groupée les interventions (fumure et itinéraire technique)
- sur la cartographie, de sélectionner rapidement la ou les parcelles à saisir. Puis réaliser la saisie groupée des travaux. Une fertilisation sur 10 parcelles de blé, c'est une seule intervention à saisir en moins de 2 min !
- de sécuriser vos pratiques pour une traçabilité 100% conforme avec la réglementation
- de contrôler immédiatement les pratiques
- d'avoir des alertes phytosanitaires (doses, mélanges, ZNT...)
- la vérification des saisies par une technicienne
- de gérer en temps réel vos stocks : faites le point sur votre inventaire quand vous voulez !
- de retrouver instantanément un historique

Un doute sur une date, une dose, les parcelles traitées ? Retrouvez sur votre smartphone l'historique des interventions réalisées dans vos parcelles.

Le + SPOTIFARM : Optimisez la surveillance de vos parcelles. Spotifarm vous fournit chaque semaine 1 image satellite de vos parcelles.

Suivez les levées et croissance de vos cultures

- Détectez un problème (ravageurs, maladies...)
- Localisez vos dégâts de gibier
- Pesée de colza entrée/sortie d'hiver

Vous êtes intéressé par ce service, contactez votre technicienne réglementation et qualité de l'APAL !



_ Élise BONTANT

PÂTUR'AJUSTE : UN PROGRAMME POUR LE SOUTIEN DE L'ÉLEVAGE ET LE MAINTIEN DES SYSTÈMES HERBAGERS EN MEUSE

* UNE DÉMARCHE INNOVANTE DANS LA RÉGION *

"Sauver l'élevage et les prairies", tel est le *leitmotiv* commun du département de la Meuse et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse en cette année 2023.

Ce sont, accompagnés de plusieurs organisations professionnelles agricoles, dont l'APAL', que le conseil départemental et l'Agence de l'Eau ont décidé d'ouvrir un projet collaboratif pour accompagner les éleveurs dans la valorisation des prairies naturelles.



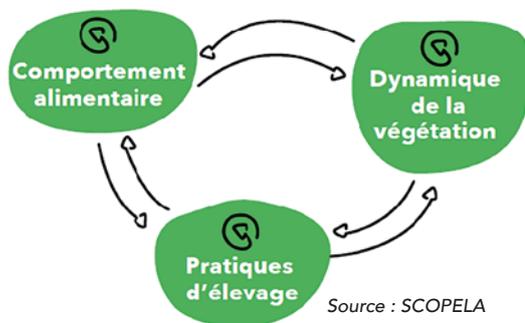
En effet, **les prairies naturelles sont les premières dites cultures à bas niveau d'impacts (BNI)**. Elles offrent une couverture permanente aux sols qui permet de réduire leur érosion et donc le lessivage des particules minérales et organiques, responsables de phénomènes d'eutrophisation des eaux de surface.

Dans un même temps, la faible quantité d'intrants azotés utilisée, permet de réduire drastiquement les quantités de nitrates susceptibles d'atteindre les eaux de surface via le ruissellement, ou les eaux souterraines via leur lixiviation dans les eaux de percolation.

Cependant, la réglementation, empêchant leur retournement dans certaines zones du département (vallée de Meuse notamment), peut être perçue comme un inconvénient et un frein au développement de la production des élevages bovins.

Dans ce cadre, une intensification de la production dans les parcelles concernées peut être observée, ce qui conduit à long terme à une baisse de productivité et à une fragilisation de la ressource herbagère. **Au contraire, il devient aujourd'hui nécessaire de reconnaître que le caractère naturel de ces prairies leur confère une importante flexibilité face aux changements climatiques et permet d'accroître la résilience et l'autonomie alimentaire des exploitations.**

Ce projet collectif s'articule donc autour d'une démarche innovante en Grand-Est, proposée aux éleveurs concernés par la zone à enjeu :



Initiée par l'institut national de la recherche agronomique, Pâtur'Ajuste est portée depuis 2013 par la SCOP (Société coopérative de production) de formation, de conseil et d'accompagnement **SCOPELA** qui fédère autour de cette démarche des éleveurs, des techniciens, des enseignants et des chercheurs.

Son but est d'accompagner les éleveurs pour aborder plus sereinement la conduite de troupeaux sur des végétations naturelles, en s'appuyant sur une représentation fonctionnelle et dynamique du système d'élevage, dans laquelle pratiques agricoles-végétation-troupeau sont en interaction permanente.

Contact Élevage
Juillet 2023

Directeur de la publication
Stéphane PEULTIER

Secrétaire de la rédaction
Céline CHAUDRON

Rédacteurs de ce numéro

Céline CHAUDRON
Samuel BONNET
Pierre-Louis LEVIEUX
Élise BONTANT
Alison CLERJEAU
Dorian MOUGENOT
Mathieu SCHNEIDER

Réalisation
PUB UP

N° de dépôt légal : 741
ISSN 1154-6360

APAL'
1, Allée du Pré Ory
54425 PULNOY

* EN QUOI CONSISTE LA MÉTHODE PÂTUR'AJUSTE ? *

Le but de la démarche est de **mutualiser les connaissances** et savoir-faire entre éleveurs, techniciens et écologues. Pour ce faire, le projet s'articule autour de deux modalités différentes :

- la réalisation de **suivis individuels** d'exploitation par un duo composé d'un technicien élevage et d'un technicien écologue, dans lesquels l'éleveur choisit les thématiques qu'il souhaite aborder et/ou étudier autour de la culture et de l'utilisation de l'herbe dans son exploitation.
- la participation à des **journées collectives et techniques**, au cœur de fermes volontaires et intéressées par la démarche, afin d'échanger entre éleveurs, techniciens et écologues sur divers sujets autour des prairies naturelles (pratiques, comportement et état des troupeaux, production végétale etc.)

Plus concrètement, il s'agit pour l'éleveur, d'une **méthode d'observation de ses pratiques agricoles** à mettre **en contexte avec ses objectifs, ses résultats** tant en termes de productions végétales mais surtout animales. La méthode vise donc, dans un premier temps, à **prendre conscience de l'effet des pratiques** mises en œuvre sur la végétation et par extension sur les animaux, en termes de comportements et d'états.

Puis, dans un second temps, la méthode invite ceux qui le souhaitent à **tester de nouvelles pratiques**, tout en continuant à observer leurs effets et en les réajustant au besoin.

La démarche Pâtur'Ajuste se base sur deux principales idées :

« Les ressources herbagères ne dépendent pas uniquement des aléas climatiques mais se fabriquent aussi par l'usage »



« Le comportement alimentaire des animaux au pâturage est acquis d'avantage qu'inné »

* TÉMOIGNAGE : GAEC DE LA CREUE, ENGAGÉ EN SUIVI INDIVIDUEL *

TROUPEAU				SURFACES			
Race : Blonde d'Aquitaine Prim'holstein	UGB : 192,9 unités	Conduite : au pâturage	VL : pâturage tournant d'avril à octobre + ensilage d'herbe	VA : pâturage continu d'avril à octobre	SAU : 207 ha	Prairie permanentes 102 ha	Prairie temporaires 24,5 ha

Le GAEC de la CREUE est une exploitation en polyculture-élevage située à Maizey, à côté de Saint-Mihiel (Meuse). Nicolas et Alexis Brouet, gérants de l'exploitation, élèvent des vaches laitières Prim'Holstein et des vaches allaitantes Blonde d'Aquitaine.

Témoignage des éleveurs Nicolas et Alexis Brouet

« Nous nous sommes intéressés à la démarche Pâtur'Ajuste après l'arrêt du maïs dans la ration de nos vaches laitières, avec une volonté de produire du « lait à l'herbe ». À la suite du rattachement nous avons récupéré des prairies en zone Natura 2000 fortement dégradées, avec par endroits de la terre à nu. Nous voulions redonner une productivité à ces prairies et améliorer la qualité des fourrages distribués à nos animaux.

Avant d'entrer dans la démarche Pâtur'Ajuste, nous avons déjà remarqué que les prairies diversifiées sont plus appétentes pour les animaux. Nous espérons favoriser cette diversité, notamment au profit des légumineuses.

* A QUI S'ADRESSE CETTE DÉMARCHÉ ? *

Pâtur'ajuste s'adresse à l'ensemble des éleveurs dont l'exploitation est située en Meuse ou sur l'ensemble de la vallée de Meuse (de la Haute-Marne aux Ardennes).

Pour tout renseignement supplémentaire vous pouvez contacter notre technicienne en charge du projet ou bien vous rendre sur la page dédiée au projet sur notre site internet.

Nous avons défini plusieurs objectifs pour cette année :

- Améliorer le pâturage tournant de nos vaches laitières sans avoir recours à la fauche des refus, en leur apprenant à manger toute l'herbe, même épiée ; tout en conservant la même productivité par vache (autour de 8000 L).
- Gérer la mise à l'herbe des vaches allaitantes en début de printemps, pour réaliser un déprimage de certaines parcelles, en prenant en compte la portance des sols et l'éloignement des parcs (20 km).

Nous constatons d'ailleurs déjà la capacité de nos vaches Prim'Holstein à manger de l'herbe « avancée », dans une végétation en partie montée à graine et présentant également des repousses. La production laitière est donc maintenue sur cette herbe plus fibreuse qu'en début de printemps, avec une complémentarité d'ensilage de luzerne. »



Contact :
Alison Clerjeau au 07 55 63 08 67
alison.clerjeau@asso-apal.fr

DÉMARCHE BAS CARBONE : VERSEMENT DES CRÉDITS CARBONES POUR LES PREMIERS ÉLEVEURS ENGAGÉS



Introduction :

Depuis 2019, une centaine d'exploitations adhérentes à l'APAL se sont engagées dans les différents projets liés à la démarche bas carbone. Cette démarche innovante vise à réduire l'empreinte carbone nette globale des exploitations agricoles, grâce à la mise en place de leviers technico-économiques et environnementaux stratégiques planifiés sur une durée de 5 ans.

C'est donc à l'occasion du versement des premiers crédits carbones à mi-parcours, que les huit éleveurs engagés dans le premier appel à projet en 2019 se sont réunis le 5 avril dernier, à Liocourt, au GAEC du Menu Prale, pour recevoir un chèque symbolique en présence des professionnels du secteur, notamment Samuel Vandaele, président de France Carbone Agri Association, organisme certificateur et vendeur de crédits carbone, ainsi que Stéphane Peultier, président de l'APAL.

L'engagement des éleveurs en faveur de l'environnement :

Chaque éleveur engagé dans cette démarche choisit, dans des proportions variables, de réduire ses émissions de GES

et, à la fois, d'augmenter le piégeage du carbone via son stockage dans les sols notamment.

Pour ce faire, à l'issue du diagnostic CAP'2ER, l'éleveur choisit avec le technicien qui l'accompagne plusieurs axes d'amélioration, aussi appelés leviers ; dont la réalisation est fixée sur une période



Plusieurs éleveurs, intéressés, sont venus s'informer avant de prendre une décision pour leur exploitation.

de 5 ans. À mi-parcours de la démarche, lorsque certains objectifs sont atteints ou en cours de réalisation, l'éleveur peut prétendre à un premier acompte de son crédit carbone global.

Le but de la démarche est donc d'obtenir in fine une réduction de l'empreinte carbone nette globale de l'exploitation, qui s'obtient en quantifiant l'ensemble des

postes émetteurs de GES (animaux, achats d'intrants, fertilisation...) par rapport à l'ensemble des postes qui séquestrent du carbone (maintien et valorisation des prairies permanentes, des haies, allongement de la durée de présence des prairies temporaires dans les rotations, mise en place de couverts végétaux...).

Si le maintien et, a fortiori, l'implantation de prairies permanentes, temporaires et/ou de haies constitue, de toute évidence, l'un des leviers les plus efficaces pour renforcer le stockage de carbone des exploitations (les prairies permanentes stockent en moyenne 570 kg C/ha/an ; et un 1 km de haie stocke 1,25 t de C), une amélioration des critères techniques et économiques du système doit toutefois nécessairement être mise en œuvre afin de réduire significativement les émissions de GES. Ces améliorations passent notamment par la mise en place de

nouvelles pratiques ou par l'optimisation de pratiques déjà ancrées dans le fonctionnement de l'exploitation.

En effet, l'optimisation des résultats technico-économiques permet à l'éleveur une meilleure valorisation de sa production, parallèlement à une réduction des charges.



...rs de l'APAL'

4 730 T de carbone

...s la démarche

7 876

Ces optimisations portent notamment sur :

- **la conduite du troupeau** : augmentation du temps de pâture, réduction de l'IVV, optimisation de l'âge au premier vêlage.
- **la production animale, en lait ou en viande (PBVV)** ; en améliorant les croissances des animaux, en travaillant sur l'efficacité des rations et la qualité des fourrages.
- **la conduite des cultures fourragères et de vente** : optimisation de la fertilisation, notamment minérale ; implantation de prairies temporaires ou de couverts pour fournir une alimentation riche en protéines et/ou en énergie ; réduction du travail des sols (diminution consommation d'énergies fossiles).



Luc Barbier (Conseiller régional Grand Est), Samuel Vandaele (Président de FCCA) et les 8 éleveurs engagés dans le 1^{er} appel à projet.

À l'issue des 5 années de projet, les huit exploitations engagées dans le premier appel à projet auront conservé 859 ha de prairies permanentes et 79 ha de prairies temporaires, et auront implanté 28 ha de PP et 18 ha de PT. 19 km linéaires de haie auront été conservés et 800 m supplémentaires implantés.



Chaque éleveur a expliqué les leviers qu'il a mis en place sur son exploitation. (Ci-dessus Laurent Cozzella)

Les leviers mis en place auront également permis d'entretenir 2 446 équivalents ha de biodiversité.

Et surtout, ces huit exploitations auront permis d'économiser 4 730 t de carbone, valorisées à hauteur de 30 €/t.

_ Alison CLERJEAU

CARBONE : UNE CONCRÉTISATION DES EFFORTS RÉALISÉS

Comment est né votre projet de labellisation bas carbone ?

En 2019, le concept était avant-gardiste et très peu connu par les éleveurs. C'est à cette période que l'APAL engageait des exploitations dans cette démarche novatrice et prometteuse. Pierre-Louis LEVIEUX a pris contact avec moi et m'a présenté la genèse du projet, son déroulement intégrant à la fois les progrès techniques et la rémunération environnementale accordée par le biais des crédits carbonés (l'opportunité financière).

L'étude permettait de faire le point sur les pratiques environnementales mais pas que, car les points techniques y sont également étudiés. Le projet étant cohérent et les facteurs d'engagement non limitants sur mon exploitation (maintien des surfaces en prairies permanentes) c'est ainsi que je me suis engagée pleinement dans la démarche.



Quels leviers avez-vous mis en place ?

Le premier levier que j'ai mis en place sur mon exploitation est **l'implantation de 5 ha de luzerne supplémentaire**. Suite à la volatilité des marchés ces derniers temps, l'objectif est de se détacher petit à petit des achats de concentrés du commerce qui sont très coûteux et de renforcer l'autonomie alimentaire et protéique de mon exploitation.

Le deuxième levier fixé que je dois atteindre en 2024, c'est **l'avancement de l'âge au 1^{er} vêlage des génisses de 2 mois**. L'objectif est de gagner 2 mois par rapport à la situation actuelle de 36 mois.

Il est en bonne voie et j'espère l'accomplir l'année prochaine. Pratiquant des vêlages regroupés au printemps, je vais revoir mon organisation, sans pour autant la bouleverser complètement étant donné que c'est un système qui me convient par son confort et son efficacité.

Mon troisième levier porte sur **l'amélioration des performances en termes de croissance sur les animaux à l'engraissement (GMQ)**. Cela va me permettre d'améliorer les performances technico-économiques de mon troupeau, c'est un critère important pour les exploitations agricoles : la production brute de viande vive.

Quel est votre ressenti à mi-parcours du projet ?

Aujourd'hui, nous arrivons à mi-parcours de notre « engagement carbone » du projet. Si je devais faire un premier constat de ce projet, je dirais que je suis parvenue à améliorer techniquement mon exploitation par le biais des pratiques mises en place. Néanmoins, des efforts seront encore à fournir pour atteindre pleinement les objectifs fixés dans le plan d'action initial.

Au-delà de la rémunération directe perçue grâce au progrès technique, j'ai également reçu un premier acompte des crédits carbone, au titre des services environnementaux rendus, me permettant de financer les charges liées à la modification de mes pratiques.

_ Dorian MOUGENOT

Sophie COLLET
éleveuse à Flin (54)



- 70 vaches allaitantes de race limousine en système naisseur-engraisseur
- 112 ha de SAU
- 60 ha de prairies permanentes

FORMATION OVINE

En Moselle, le 15 février 2023, a eu lieu comme chaque année une formation ovine animée par Edwige BORNOT, vétérinaire en activité en Bourgogne- Franche-Comté.

Lors de ces journées, un tour de table est fait où chacun peut exposer les pathologies qu'il rencontre sur son exploitation (par exemple l'entérototoxicité, le piétin, les troubles liés à la reproduction et à l'alimentation). S'en suit alors un échange d'expériences sur chaque trouble évoqué, complété par les conseils de la vétérinaire. Une vingtaine d'élèves en certificat de spécialisation

conduite de l'élevage ovine et une quinzaine d'éleveurs étaient présents.

L'après-midi, Dr BORNOT a effectué des autopsies sur des animaux en mauvais état général, afin d'observer différentes pathologies. L'objectif est que les éleveurs puissent le faire eux-mêmes sur leur exploitation.

Un grand merci à Raphaël Claudon du Gaec La cour à Aspach (57) pour son accueil.

PRODUCTION FOURRAGÈRE 2023 :

UNE 1^{ÈRE} COUPE RECORD AVEC NÉANMOINS DE FORTES HÉTÉROGÉNÉITÉS

...Pour la dernière année, l'APAL poursuit le suivi de sa plateforme de Flin (54). L'objectif initial de ce support technique était de vérifier les critères de durabilité et de productivité des différents mélanges multi-espèces choisis. De plus, la publication des résultats vous permettra de vous aiguiller dans l'organigramme décisionnel des espèces à planter, en cohérence avec votre système de production.

RETOUR SUR LA PLATEFORME SITUÉE EN MEURTHE-ET-MOSELLE (FLIN ENTRE LUNÉVILLE ET BACCARAT)

TYPE DE SOL :
ARGILO-LIMONEUX

PRÉCÉDENT CULTURAL :
MAÏS ENSILAGE

IMPLANTATION :
COMBINÉ DE SEMIS AU 8 AVRIL 2020 AVEC
PASSAGE D'UN ROULEAU JUSTE APRÈS

ANNÉE 2020 : implantation + coupe de nettoyage
et pâturage par les vaches allaitantes en automne

ANNÉE 2021 : système d'exploitation en fauche
exclusivement avec 3 coupes réalisées sur l'année

ANNÉE 2022 : 3 coupes réalisées sur l'année +1
exploitation en pâturage en fin de saison

ANNÉE 2023 : 10 mars : fertilisation minérale avec
de l'ammonitrate : 67 unités et 28 unités de soufre

Les résultats présentés dans le tableau sont construits, suite à une moyenne de plusieurs pesées sur chaque modalité et une analyse de chaque fourrage prélevé, pour en obtenir le % de MS et en déduire le rendement obtenu.

COMMENTAIRES

- La récolte de la première coupe de fourrage a quelque peu été retardée en raison d'une météo capricieuse, qui a eu comme conséquence la montée à graine de la plupart des graminées. De ce fait, la valeur du fourrage s'en retrouve légèrement pénalisée, mais cela reste tout à fait acceptable pour une valorisation par des vaches allaitantes.

- À l'inverse de l'année passée, les légumineuses pures ou en mélange enregistrent un net recul cette année ; cela s'explique par un printemps relativement froid (phénomène de gelées répétitives) qui a fortement retardé le départ en végétation de ces espèces.

Exemple : le zéro de végétation (température à partir de laquelle la plante croît) est de 8°C pour une luzerne, tandis qu'elle est de 2°C pour un ray-grass.

- Pour les mélanges courte durée (2 ans), le potentiel de production n'est plus à son optimum et on enregistre donc un fort déclin en ce début de campagne. Le critère de durabilité du mélange est donc vérifié avec une pleine période de production sur deux années. Au-delà, la productivité reste certes satisfaisante, mais dégradée.

	Rendement 1 ^{ère} coupe (17 mai 2023) en T MS/ha	Rendement 1 ^{ère} coupe (6 mai 2022) en T MS/ha	Écart de rendement par rapport à n ¹ en T MS/ha
Mélange suisse 2 ans (Ray-Grass-Trèfles)	3,65	4,45	-0,80
Mélange suisse 2 ans (Ray-Grass et forte proportion de trèfles)	4,35	4,87	-0,52
Mélange suisse 3 ans (Base Luzerne)	4,65	5,47	-0,82
Mélange suisse 3 ans (Base Ray-Grass)	5,95	4,55	+1,40
Mélange suisse 5 ans (Multi-espèces)	5,82	4,60	+1,22
Mélange suisse 5 ans (Multi-espèces enrichi en légumineuses)	5,56	4,77	+0,79
Luzerne inoculée 3 ans	4,50	4,80	-0,30
Mélange de trèfles 3 ans	4,60	4,70	-0,10

- Les mélanges longue durée et plus particulièrement les mélanges avec une forte proportion de ray-grass, affirment pleinement leur caractère productif. Avec une forte proportion de graminées et une fertilisation azotée en adéquation avec les besoins de la plante, les mélanges de 3 ans et plus, apparaissent comme une opportunité solide dans la sécurisation du bilan fourrager.

_ Pierre-Louis LEVIEUX

O V I N S

VENTE DE BÉLIERS

Notre vente de béliers qui a eu lieu le 22 juin à Laneuveville-devant-Bayon a rassemblé 110 béliers de races Ile de France, Berri-chon du cher, Texel, suffolk, Charollais pour 16 apporteurs. La fréquentation est en augmentation par rapport à l'année dernière.

Toujours au RDV, les élèves du CS Ovin de Mirecourt, ont participé à l'organisation de la journée. Merci à eux !



AGRILISMAT CAP DURABLE

**ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE,
c'est accompagner les agriculteurs
dans leurs investissements* liés à
la transition agroécologique et aux
aléas climatiques**.**

**BANQUE
POPULAIRE** 
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle

*selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur. Offre valable jusqu'au 31/12/2023. Sous réserve d'acceptation du dossier par Banque Populaire.

**Les listes de matériels éligibles sont répertoriées en annexe des deux décrets relatifs au plan de relance Décision n°INTV-SANAEI-2020-67 relative à la mise en œuvre d'un programme d'aide aux investissements en exploitations pour la protection contre les aléas climatiques. Décision n°INTV-SANAEI-2020-68 relative à la mise en œuvre d'un programme d'aide aux investissements en exploitations pour la réduction des intrants.

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne – Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du CMF et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siège social : 3 rue François de Curel 57000 Metz – RCS Metz 356 801 571 – Société de courtage et intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : iStock